



2011

« X-TU (cabinet d’architectes parisien) et Casson Mann (agence de scénographie londonienne), associés au cabinet d’ingénierie canadien SNC, sont désignés pour réaliser La Cité du Vin. Leur projet plaît pour son originalité, son côté innovant, son aspect futuriste. Les architectes et scénographes ont travaillé ensemble, ce qui n’est pas le cas pour les autres. Un vrai coup de cœur pour Alain Juppé. La Cité du Vin proposée va donner une autre dimension à la ville, une façon de dire que Bordeaux, embellie de son architecture XVIII^e et XIX^e sait – aussi – se tourner vers le futur. Même chose pour les vins de Bordeaux. Comme la ville, ils sont chargés d’un passé, d’une histoire, de traditions, mais ils ont besoin d’envisager l’avenir et de se donner une nouvelle image. »

2012

« Le centre culturel et touristique du vin change de nom : elle devient Cité des Civilisations du Vin. La course au financement se poursuit. La ville de Bordeaux est évidemment la première à s’engager, puis Bordeaux Métropole (ex.-Communauté urbaine de Bordeaux). Les autres arrivent ensuite : le Conseil interprofessionnel d vin de Bordeaux (CIVB), la région Aquitaine, la chambre de commerce et d’industrie de Bordeaux, l’État, l’Europe, le département de la Gironde. Et puis, surprise !, des mécènes. Le Prince Robert de Luxembourg, le Crédit Agricole et Jean-François Moueix sont les premiers, et bien d’autres suivent. Un fonds de dotations est créé. 83 donateurs se manifestent au total pour un apport de 15 millions d’euros, soit 19 % du coût. C’est considérable et jamais vu en France. »

2013

Avril « Le groupement Vinci Construction France est désigné aux côtés de ses filiales dont GTM Bâtiment Aquitaine. » **19 juin** « Nous posons la première pierre de La Cité du Vin à Bacalan. Le terrain est à peine dégagé mais nous profitons de Vinexpo, le salon mondial des vins et spiritueux, pour organiser la réception et bénéficier d’un impact médiatique international grâce à la présence de centaines de journalistes français et étrangers. » **Octobre** « Les travaux débutent réellement. »

2014

31 juillet « Des mécènes américains se manifestent à leur tour et créent l’American Friends of La Cité du Vin. Ils participeront au financement de l’auditorium en organisant des manifestations, et en particulier une grande vente aux enchères. » **11 décembre** « La Fondation pour la culture et les civilisations du vin qui se charge de mener à bien le projet et diriger La Cité du Vin est reconnue d’utilité publique. »

2015

Octobre « La Cité des Civilisations devient tout simplement La Cité du Vin, un monde de cultures. »

2016

Mai « Les travaux s’achèvent, La Cité du Vin ouvre ses portes. »

*« J’y ai toujours cru
mais cela n’a pas été facile. »*

«

La Cité du Vin est encore plus élégante que je ne l’avais imaginé. Lorsque l’on voit les jeux de lumière qui découlent de la transparence des vitres et de la réflexion du soleil sur la partie métallique, c’est magique. Ce qui me plaît, c’est cette élégance, cette rondeur sans couture comme on dit dans les chais, cette douceur, ce côté gouléant. Vraiment comme du vin qui coule dans un verre. Je ne partage pas du tout l’avis de ceux qui la comparent à un décanteur ou à une chaussure. La Cité du Vin semble toujours en mouvement. Comme un morceau de tissu, un beau foulard en soie qui bouge au gré du vent. Je suis évidemment très fière de ce résultat. C’est un véritable travail d’équipe. La preuve est là : l’équipe a réussi et elle avait raison d’y croire. Ce qui me fait le plus plaisir enfin, c’est ce que j’entends dire par les visiteurs à la sortie : “C’est plus beau qu’on ne le pensait, nous avons passé un bon moment.”

»

Sylvie Cazes





Des couleurs, des lumières mais une entrée sombre. Pourquoi ?

ANOUEK LEGENDRE. Volontaire. Le visiteur va du noir à la lumière. En bas, l'espace est sombre. C'est un sas, un peu aussi la cave, le sol de la vigne. Dans l'ombre, on devine tout de même les choses, les trésors, comme on aperçoit des rangées de bouteilles dans la bibliothèque des vins du monde. Lorsqu'on atteint le premier étage, cela s'éclaircit, on se rapproche du ciel. La couleur des vins commence à apparaître sur les parois vitrées des salles de dégustation. Au deuxième étage, on découvre le parcours permanent, où tout est gris clair. Une couleur neutre pour une meilleure mise en scène des modules. Enfin, après un petit voyage en ascenseur, on arrive en haut du belvédère où on se retrouve en pleine lumière avec un panorama exceptionnel. Au plus près Bordeaux, au loin les vignobles. À travers le ciel, on rejoint le monde du vin.

Une vue panoramique magnifique...

ANOUEK LEGENDRE. C'est la reconquête du territoire. Le point haut de La Cité du Vin fait apparaître un paysage que les Bordelais n'avaient plus spécialement en tête comme les bords de la Garonne. Le fleuve a été important pour la culture du vin. Il permet aussi de se rendre dans le vignoble. Du belvédère, on aperçoit les pontons où sont amarrés les bateaux de croisière qui permettent d'y aller.

Autant dire une porte ouverte ?

NICOLAS DESMAZIÈRES. Nous n'avons pas conçu l'espace comme un musée classique que l'on visite et que l'on quitte une fois tout vu. C'est un espace public, un grand mail, un grand déambulatoire, un lieu de passage. Les gens peuvent y venir seulement pour le parcours permanent mais aussi pour aller à la boutique, au restaurant, à la cave à vins, ou tout simplement traverser les lieux pour se rendre sur les bords du fleuve.

Que retenir-vous de cette construction ?

ANOUEK LEGENDRE ET NICOLAS DESMAZIÈRES. Trois moments forts. Le premier : quand la charpente est arrivée. Nous savions à quoi elle ressemblerait puisque nous l'avions dessinée mais lorsqu'elle a été montée, on n'a pu s'empêcher de s'exclamer : waou ! Qu'elle est belle ! Deuxième moment : lorsque le voile d'étanchéité a été posé. Là, nous avons été pris d'un doute car ce n'était pas du tout l'image que nous avions en tête, c'était tout sombre, sans couleur. Troisième temps : lorsque la couverture en verre et alu est apparue. Le moment le plus riche en émotion. Nous voulions exprimer une identité du vin par rapport à la ville qu'est Bordeaux et nous voulions l'exprimer dans un seul geste, nous avons réussi !

*« Un espace public, un déambulatoire,
un lieu de passage »*



UNE CHARPENTE GÉANTE EN LAMELLÉ-COLLÉ

6 000 heures d'études, 950 mètres cubes de lamellé-collé, épicéa et douglas, 4000 mètres carrés de contreplaqué, 65 tonnes de ferrure, 17 500 heures de fabrication, 15 000 heures de pose... À eux seuls, ces chiffres résument l'importance que représente la charpente dans la construction de l'édifice. L'une des phases les plus spectaculaires du chantier et l'image tout aussi frappante d'un savoir-faire.

Un savoir-faire français là encore, les fabricants retenus étant deux usines spécialisées dans le lamellé-collé, les entreprises Caillaud (Chemille-Melay en Maine-et-Loire) et Fargeot (Verosvres en Saône-et-Loire), deux unités de la société Arbonis, filiale de VINCI Construction France.

Les vertus du lamellé-collé sont connues. Il permet de réaliser des structures géantes avec les formes que l'on veut et des portées exceptionnelles. « Cette charpente arrive en pièces détachées, souligne Mohamed Lamsiyah, ingénieur travaux principal puis responsable clos-couvert, GTM Bâtiment Aquitaine. Les éléments les plus longs par convois exceptionnels, les plus courts par camions entiers. Ensuite, tout est assemblé sur place. »

La pose des 574 arcs débute lors de l'été 2014 et dessine rapidement la silhouette du tore, la partie basse du bâtiment. Vu du ciel, cela ressemble à un squelette de baleine ou à la charpente intérieur d'un navire. Aucun arc n'a la même longueur, une vingtaine de mètres en moyenne, le plus long, posé le 24 septembre 2014, fait 36 mètres.

Il faut attendre le 8 avril 2015 pour voir débiter la pose des éléments bois de la tour. 128 arcs finissent par entourer la structure béton. 4 000 mètres carrés de panneaux en contreplaqué s'intercalent enfin entre les poutres et recouvrent l'ensemble. Des panneaux taillés sur mesure afin de s'emboîter parfaitement les uns dans les autres. Du « cousu main » !

UN LIEU À
DÉCOUVRIR



Table des matières

Préface d’Alain Juppé
un phare
pour Bordeaux..... 7

Un peu d’histoire
Une Cité phare..... 14

2008-2016
Sylvie Cazes raconte..... 22

Une page blanche..... 26

À chacun son rôle..... 34

Les coûts et financements..... 36

« Un succès pour la France »..... 38

Un lieu à voir
Des architectes visionnaires..... 42

Une première pierre
très symbolique..... 48

Un chantier à l’échelle
d’un ouvrage unique..... 50

Un lieu à découvrir
Une approche immersive..... 68

Le parcours permanent..... 74

Un lieu à vivre
Un centre culturel
et artistique..... 116

Le mariage
des vins et des mets..... 122

Une porte ouverte
sur les vignobles..... 130

Postface
du Prince Robert
de Luxembourg
Mécène, bâtisseur
et acteur..... 134



Crédits photos

Guillaume Bonnaud : pages 8-9, 16, 18-19, 22, 26, 28, 29, 31, 32-33, 34, 39 (sauf en bas à gauche), 40, 41, 42, 44, 49, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 74, 76-77, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 88-89, 90-91, 92, 93, 94, 95, 96, 98-99, 100, 101, 105, 110, 111, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133-134, 139-141.

Philippe Caumes : pages 6, 12, 20-21, 39 (en bas à gauche), 46, 51, 52, 53, 54, 55, 56-57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 73, 78-79, 80, 85, 97, 102-103, 106-107, 108-109, 113, 126-127, 137 et photos de couverture.

Agence X-TU : page 45. Archives municipales de Bordeaux : page 10 (© AM Bordeaux, photo Bernard Rakotomanga, FI 40 B556). Archives La Mémoire de Bordeaux métropole : page 13 (© Grand Port Maritime de Bordeaux - Cote TPP.02259), page 14 (Gravure - Cote TPG.00467), page 14-15 (Cote TPP.01721). Olivier Buhagiar : page 125. Casson Mann : page 75. Fabien Cottereau : page 7. Thierry David : page 135. La Cité du Vin : page 116. Quentin Salinier : pages 64-65. Laurent Theillet : page 48.